



Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

Yann MAURIN
Hans LEFEBVRE



Les programmes de suivi en détention existant en France

Yann MAURIN

Conseiller Pénitentiaire d'insertion
et de probation au SPIP (service
pénitentiaire d'insertion et de
probation) du Rhône, antenne
de la Maison d'arrêt
de Villefranche Sur Saône

Hans LEFEBVRE

Conseiller Pénitentiaire d'insertion
et de probation au SPIP (service
pénitentiaire d'insertion et de
probation) des Landes,
antenne de Dax

Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

14 & 15 février 2013

Paris - Maison de la Chimie

Les Programmes de suivi en France

Circulaire du 19 mars 2008 relative aux missions et méthodes d'intervention du SPIP

« Les SPIP interviennent dans le cadre du service public pénitentiaire qui participe à l'exécution des décisions et sentences pénales, au maintien de la sécurité publique et doit s'organiser de manière à lutter efficacement contre la récidive en favorisant la réinsertion des personnes ».

I – Les méthodes d'intervention mobilisées par le SPIP en vue de prévenir la récidive

A- Le Diagnostic à Visée Criminologique

B- Les méthodes et axes d'intervention

II – Les fondements d'une stratégie efficiente

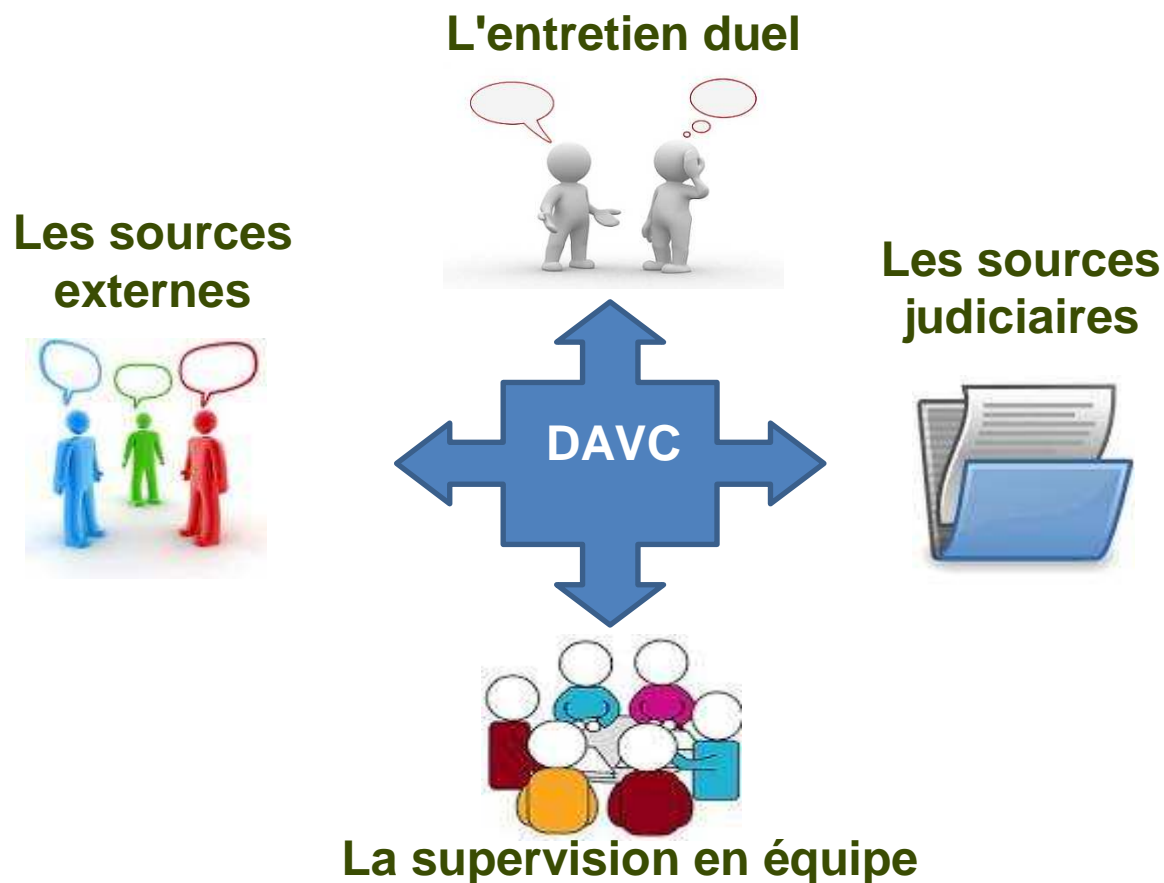
A'- Une méthodologie structurée et éprouvée

B'- Une méthodologie fondée sur les apports de la recherche



Les méthodes d'intervention mobilisées par le SPIP pour prévenir la récidive

Le Diagnostic à Visée Criminologique (DAVC)

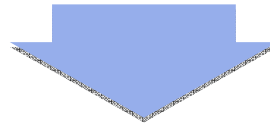


Le DAVC n'est qu'un **recueil de données** destiné à fonder un **jugement professionnel**. Il ne permet pas de mesurer un **niveau de risque de récidive** et une **mise en perspectives de facteurs criminogènes**.



Les méthodes d'intervention mobilisées pour prévenir la récidive

Diagnostic à Visée
Criminologique



**Individualiser
la peine**



Favoriser l'insertion



**Favoriser la réflexion
par rapport aux faits**



Le SPIP, à travers ses actions, concourt au maintien de la sécurité publique. Paradoxalement ses missions ne présentent pas de caractère régalien et peuvent être déléguées à des partenaires publics ou privés.



Les méthodes d'intervention mobilisées pour prévenir la récidive

Entretien individuel et groupe de parole

**La relation duelle
comme assise du suivi**



Une relation parasitée par les questions relatives au respect des obligations

**La dynamique de groupe
Une révolution
institutionnelle**



Un programme structuré en plusieurs séances axées sur une approche cognitivo- comportementale



Les fondements d'une stratégie efficiente

La pratique française : un travail à l'aveugle

Contingences externes :
Flux de mesures, ressources humaines insuffisantes,
confusion et profusion des tâches etc.

**Directives des
magistrats**

**Diagnostic à Visée
Criminologique**

**Modalités d'exécution
de la peine**

**Axes et méthodes
d'intervention**

Méthodologie peu structurée
Recentrage sur les missions de contrôle de bonne exécution de la peine
Faible différenciation des suivis
Appauvrissement des méthodes d'intervention



Les fondements d'une stratégie efficiente

Une méthodologie structurée fondée sur les apports de la recherche

Appréciation

Outil actuariel associé à l'analyse clinique

Planification

Principe du risque :
Le niveau de prise en charge doit être proportionnel au niveau de risque de récidive

Principe du besoin :
Les interventions doivent être axées sur les facteurs criminogènes.

Les leviers :
Motivations, habilités sociales

Principe de réceptivité :
Les interventions doivent tenir compte du mode d'apprentissage, des motivations et du contexte de vie de l'utilisateur

Interventions

Programmes cognitivo- comportementaux et de renforcement des facteurs de protection

Evaluation

Evaluation fondée sur les connaissances scientifiques les plus récentes

